

LICENCE

GÉOGRAPHIE & AMÉNAGEMENT

PARCOURS APTER : ACTION LOCALE ET PROJETS DE TERRITOIRES

PRÉSENTATION

L'objectif de la Licence Action locale et Projets de TERRitoires - APTER est de proposer un parcours en aménagement qui privilégie l'approfondissement des notions propres à ce champ, le renforcement des connaissances sur les territoires et l'ouverture sur des connaissances plus appliquées notamment dans le domaine de la planification territoriale.

Répondant aux cadres de l'action locale et aux exigences des réseaux de professionnels tels que l'APERAU dont il est membre (Association pour la Promotion de l'enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme) l'UNADEL (Union Nationale des Acteurs et structures de Développement local) ou le CNJU, la formation APTER s'adresse aux étudiants désireux d'intégrer le monde professionnel du développement et animation des territoires, en tant qu'animateur et coordinateur de projet territorial en milieu rural, périurbain, urbain. Les métiers visés s'exercent à différentes échelles, dans des structures de proximité (associatives, collectivités locales), départementales, régionales, nationales et internationales.

La Licence APTER vise à constituer un solide socle de connaissances fondamentales sur les dynamiques territoriales (socio-démographiques, économiques, spatiales et institutionnelles), les grandes politiques d'aménagement, une ouverture sur les principaux instruments de l'aménagement (CPER, PLU, SCOT, SRADDT, conventions territoriales, etc.), le droit des collectivités territoriales, des compétences en finances locales, un enseignement en informatique-cartographie et en anglais appliqué à l'aménagement.

Ces savoirs sont dispensés au travers d'une pédagogie académique, sous forme de cours magistraux « traditionnels », mais surtout au travers d'une **pédagogie pro-active**, de **mise en situation des étudiants** et de **prise en charge autonome de la recherche**, de **l'appropriation** et de **la restitution de connaissances**.



CONDITIONS D'ACCÈS

Le parcours APTER est proposé à partir de la 3^e année de Licence, après une formation de niveau bac+2 (L2, BTS, DUT...) en particulier dans les domaines de la **Géographie**, de l'**Économie** ou de la **Sociologie**.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation. Le recrutement s'effectue sur dossier et audition.

” LES ENSEIGNEMENTS

Semestre 5			ECTS	HEURES
▶ UE 501	GEP0501V	Espaces urbains : dynamiques et outils	6	50
▶ UE 502	GEP0502V	Politiques et outils de l'aménagement	6	50
▶ UE 503	GEP0503V	Espaces ruraux et mobilités	6	50
▶ UE 504	GEP0504V	Décentralisation et analyse des dynamiques territoriales	6	50
▶ UE 505	GEP0505V	Atelier (stage collectif)	3	50
▶ UE 506	GEP0506V	Informatique - cartographie	3	25

Semestre 6			ECTS	HEURES
▶ UE 601	GEP0601V	Urbanisme	6	50
▶ UE 602	GEP0602V	Développement territorial	6	50
▶ UE 603	GEP0603V	Environnement et Data vision	6	50
▶ UE 604	GEP0604V	Atelier (stage collectif)	6	50
▶ UE 605	GEP0605V	Introduction aux finances locales	3	25
▶ UE 606	GEP0606V	Langue vivante : anglais	3	25

POURSUITES D'ÉTUDES

Le parcours APTER prépare au **parcours « Aménagement et Projets de Territoires »** du master **Urbanisme et aménagement**.

Les étudiants se destinent aux métiers des **différentes sphères professionnelles de l'aménagement et de l'action territoriale** : collectivités territoriales et intercommunalités, instances européennes, services déconcentrés de l'Etat, SEM, agences d'urbanisme, bureaux d'études, observatoires thématiques et territoriaux, associations de développement, CAUE, chambres consulaires, entreprises, intégrant la connaissance territoriale dans leurs activités (ERDF, Véolia, EADS, etc).

- ▶ Chargé de mission / chef de projets en aménagement, politiques territoriales, urbanisme
- ▶ Chargé de développement économique, social, culturel, transports, TIC
- ▶ Chargé d'études en planification, prospective
- ▶ Agent de développement territorial

▶ Pour les autres possibilités de poursuites d'études :

▶ *Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle* :
scuio-ip@univ-tlse2.fr | 05 61 50 45 15

▶ *Portail national* : www.trouvermonmaster.gouv.fr